



CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2021-02

Du 4 mars 2021 à 18 heures 30

A la Salle des Fêtes – TILLENAY

PROCÈS-VERBAL

Vu l'article L 2312-2 du code général des collectivités territoriales,
Vu le débat d'orientation budgétaire du 21 février 2021,
Vu les réunions d'arbitrages du 4 février 2021,
Vu la réunion de la conférence des maires du 16 février afin de présenter les principales évolutions financières sur les communes et la communauté de communes en lien avec la loi de finances pour 2021,
Vu l'avis du Bureau communautaire du 16 février 2021,
Vu les budgets primitifs du budget principal ci-joint,

Monsieur Jacques François COIQUIL sollicite un vote à bulletin secret pour le vote du budget principal.

Madame la Présidente soumet cette demande au vote de l'assemblée. Pour que cette demande soit approuvée, il faut qu'elle recueille 1/3 des suffrages des membres présents conformément à l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales et à l'article 18 du règlement intérieur du conseil communautaire.

Nombre de membres présents : 52

Nombre de suffrages nécessaires pour qu'il y ait un vote à bulletin secret : 18

Nombres de membres approuvant un vote à bulletin secret : 17 (MAZAUDIER Gilbert, COIQUIL Jacques-François, ZOUINE Karim, MARTINIEN Margot, MARTIN Charles, BUSI-BARTHELET Anne, PICHOT Laurent, OLIVEIRA Joanna, FLORENTIN Claude, PAILLARD Carole, DUFOUR Anthony, CUZZOLIN André, ROYER Karine, VAUTIER Cédric, DELOY Franck, DELOGE Gabriel, VADOT Jean-Paul).

La demande de vote à bulletin secret est donc rejetée.

Le Conseil Communautaire, à la majorité des votes exprimés :

- **Approuve le Budget Principal, pour l'ensemble des chapitres et des articles,**
- **Autorise Madame la Présidente et les Vice-Présidents délégués à mettre en œuvre l'ensemble de la politique budgétaire subséquente à la présente délibération.**

38 voix pour : VAUCHEY Fabrice, ARBELTIER Dominique, COPPA Benoît, PICHET Didier, ANTOINE Hugues, LAGUERRE Jean-Louis, DION Daniel, VEURIOT Noël, COUTURIER Michel, ROSSIN Jean-Claude, LOICHOT Éric, MOUSSARD Florence, BRINGOUT Christophe, BOVET Patrick, ARMAND Martine, BONNEVIE Nicolas, AUROUSSEAU Maximilien, CICCARDINI Denis, DUNET Alain, RYSER Patrick, DELFOUR Jean-Paul, MARECHAL Daniel, BONNET-VALLET Marie-Claire, DESMETZ Catherine, RUARD Daniel, VADOT Jean-Paul, PERNIN Annick, LENOBLE Colette, FEBVRET Christophe, SORDEL Sébastien, SOMMET Evelyne, LORAIN Anne-Lise, MAUSSERVEY Anthony, ROUSSEL Richard, PHILIPPONAT Cyril (suppléant de Monsieur BECHE Patrice, Maire de Flagey-lès-Auxonne), ECHAROUX Mauricette (suppléante de Monsieur LAFFUGE Jean-Luc, Maire de Saint-Léger-Triey), COLLIN Éric (procuration à BONNET-VALLET Marie-Claire), CAMP Hubert (procuration à BONNET-VALLET Marie-Claire).

17 voix contre : MAZAUDIER Gilbert, COIQUIL Jacques-François, ZOUINE Karim, MARTINIEN Margot, MARTIN Charles, BUSI-BARTHELET Anne, PICHOT Laurent, OLIVEIRA Joanna, FLORENTIN Claude, PAILLARD Carole, DUFOUR Anthony, CUZZOLIN André, ROYER Karine, BARCELO Maud (procuration à PAILLARD Carole), MIAU Valérie (procuration à CUZZOLIN André), VALLEE Benoît (procuration à FLORENTIN Claude), VAUTIER Cédric.

2 abstentions : DELOY Franck, DELOGE Gabriel.